



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MORVAN

La marque Valeurs Parc naturel régional du Morvan

Qu'est-ce que la Marque Valeurs Parc ?

La marque **Valeurs Parc naturel régional** est exclusivement réservée à certains produits et services issus des 56 Parcs naturels régionaux de France. Il s'agit d'une **marque collective déposée** à l'INPI par le Ministère de la transition écologique et solidaire qui en est le propriétaire. Chaque Parc a la gestion de la marque, avec un pilotage de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Le Parc du Morvan accompagne les entreprises agricoles, artisanales et les prestataires touristiques volontaires afin de leur proposer une démarche de progrès en matière de développement durable et de qualifier leurs activités à travers la **Marque Valeurs Parc naturel régional**.

La Marque est une démarche de **soutien aux activités économiques**. Le Parc associe ainsi son image positive à des **produits ou des services** qui répondent aux critères du développement durable. Cette démarche contractuelle permet de développer un partenariat solide avec les acteurs du territoire.

Pourquoi une marque Valeurs Parc ?



- Pour la **préservation et la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité** : Par le choix des matières premières, des bâtiments et processus de production, par la nature des produits et services marqués, cette démarche contribue à la protection de l'environnement et à la transition écologique et énergétique.



- Pour un **développement maîtrisé par l'homme et pour l'homme** : La conjugaison des savoir-faire traditionnels et de la créativité, la consommation tournée vers le plaisir, la santé et le bien-être, la Marque Valeurs Parc permet un développement harmonieux, solidaire et socialement responsable.



- Pour la **valorisation des ressources propres à chaque territoire** : L'emploi de ressources naturelles et culturelles régionales, le développement d'initiatives et de projets locaux en s'appuyant sur des actions collectives existantes, contribuent à la dynamique de l'économie locale et permet de vivre et travailler au pays.

Dans le Parc naturel régional du Morvan, c'est...

30 producteurs...

En 2020, 30 producteurs sont engagés à côté du Parc dans cette démarche de valorisation de leur travail et de leurs convictions, sur des filières aussi variées que la viande bovine et ovine (10), le miel (8), les fromages et produits laitiers (4), la production de fruits, légumes, plantes et fleurs (2), la truite (2), les escargots (1), le vin (1), la volaille et les œufs (2).

Les producteurs s'engagent à ne pas utiliser d'OGM et à pratiquer une agriculture raisonnée, à maintenir les paysages et à préserver la biodiversité, à prendre en compte les enjeux environnementaux et le bien-être animal, ainsi qu'à perpétuer des savoir-faire artisanaux et typiques de leur territoire.

2 restaurateurs et 20 hébergeurs...

Ces prestataires s'engagent pour la préservation et la valorisation de l'environnement dans lequel ils vivent. Ils sont soucieux de l'accueil et du partage. Aller chez un prestataire marqué c'est un moment passé avec des personnes attentives à leur façon de concevoir un séjour au plus près d'un territoire, d'une identité à vous transmettre.

1 artisan en mobilier traditionnel...

Qu'apporte la marque Valeurs Parc à mon activité ?

- * Obtenir un **signe distinctif** qui vous donne une **valeur ajoutée** et permet de vous **différencier** de la concurrence
- * Bénéficier d'un **dispositif promotionnel régional et national** (éditions, sites Internet, réseaux sociaux, éditions, relations presse...)
- * Intégrer un **réseau d'acteurs engagés** (animation de groupe, temps d'échanges et d'ateliers sur différentes thématiques...)
- * Partager des **bonnes pratiques** et bénéficier d'un **accompagnement technique**
- * Pour le **consommateur**, la marque lui **garantit** une prestation de qualité, **porteuse de sens et d'humanité**.

Comment obtenir la Marque Valeurs Parc ?

Le **siège social** de votre entreprise doit se situer sur le territoire **du Parc naturel régional du Morvan** et vous devez exercer votre activité depuis **au moins un an**. Si vous remplissez ces préalables, il vous suffit de télécharger le formulaire de candidature (ci-dessous) et de nous le renvoyer, complété par e-mail, courrier ou de le déposer à la maison du Parc à Saint-Brisson. Après avoir étudié votre candidature, le Parc vous recontactera afin de fixer avec vous une date pour **auditer votre structure**.

La **commission** de la marque (composée d'élus et de socio-professionnels) se réunira afin d'émettre son avis définitif sur **l'attribution de la marque**.

Enfin, une convention est signée par les deux parties pour une durée de **5 ans**.

Contribution financière

Le bénéficiaire de la marque Valeurs parc naturel régional du Morvan s'acquitte d'une cotisation annuelle de 40 €. Cette participation symbolique a vocation à développer le nombre et la diversité des outils de communication mis à disposition du réseau des producteurs marqués "Valeurs Parc Naturel Régional du Morvan" et la notoriété de la marque sur le territoire du Morvan et plus largement.

Découvrir les professionnels marqués Valeurs Parc naturel régional Morvan

Découvrez l'ensemble des professionnels ici engagés sur le site consommer-parc.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc